

**Consultation publique**

***La période de questions du public au conseil municipal***

**Montréal, le 6 mars 2019** – [La Commission de la présidence du conseil](#) ira à la rencontre de la population montréalaise dans le cadre d'une consultation publique itinérante pour échanger de manière informelle au sujet du fonctionnement de la période de questions du public au conseil municipal, qui se tient une fois par mois à l'hôtel de ville, dans le Vieux-Montréal.

Cette première rencontre sera l'occasion pour les responsables du Bureau de la présidence du conseil de présenter toute l'information entourant le fonctionnement de la période de questions du public au conseil municipal. Puis, la présidente de la Commission, Mme Cathy Wong, entendra les personnes et les organismes qui désirent obtenir des précisions, notamment dans l'objectif de soumettre un mémoire ou de partager une opinion ultérieurement. Enfin, une période de questions et de commentaires sera réservée aux commissaires, qui souhaitent que cette consultation favorise les échanges et permette d'explorer différentes pistes d'amélioration pour l'avenir.

La Commission invite donc la population montréalaise à venir prendre connaissance du document de réflexion lors de la première assemblée publique, qui sera [webdiffusée](#) et qui se tiendra comme suit :

**PARTIE 1 – PRÉSENTATION DU DOSSIER, PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC ET DES COMMISSAIRES**

**Date :** le mercredi 20 mars 2019  
**Heure :** 19 h  
**Endroit :** Salle du conseil  
Hôtel de Ville de Montréal  
275, rue Notre-Dame Est  
Métro Champ-de-Mars [www.stm.info](http://www.stm.info)

Puis, les personnes et les organismes qui le souhaiteront pourront prendre part à l'une ou l'autre des quatre séances publiques qui se tiendront en différents endroits de la ville à compter du 24 avril pour permettre les échanges, l'audition des opinions et le dépôt des mémoires. Finalement, la Commission tiendra une dernière séance pour adopter ses recommandations. Il est à noter que les dates des séances qui se tiendront après le 20 mars seront annoncées sous peu.

Les personnes et organismes qui souhaitent prendre la parole à la période de questions et commentaires du publics sont priées de s'inscrire à l'avance auprès du Service du greffe, par téléphone ou par courriel, au coordonnées indiquées ci-dessous. Il sera également possible de le faire sur place selon l'ordre d'arrivée. Pour plus d'information, veuillez consulter la page web du dossier : <https://bit.ly/2XBiJoC>

**ACCESSIBILITÉ À L'HÔTEL DE VILLE DE MONTRÉAL**

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'hôtel de ville de Montréal par la porte du côté est (**510, rue Gosford**). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. Un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être demandé, au moins cinq jours à l'avance, et offert sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

La documentation afférente est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement, au Service du greffe et à l'adresse [ville.montreal.qc.ca/commissions](http://ville.montreal.qc.ca/commissions).

**RENSEIGNEMENTS :** Service du greffe  
Division des élections, du soutien aux commissions et de la  
réglementation  
Téléphone : 514 872-3000  
[commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca)  
@Comm\_MTL

